

CERTIFICAT D'APTITUDE THEORIQUE DRONE

PROGRAMME

OBJECTIF

- Avoir les bons outils pour se présenter à l'examen du théorique Drone à la DGAC
- Obtenir le Certificat d'aptitude Théorique Drone, indispensable pour devenir pilote de drone professionnel

THEORIQUE

- I/ Réglementation
- II/ Connaissances générales des aéronefs qui circulent sans personne à bord
- III/ Instrumentation
- IV/ Performance, préparation et suivi du vol
- V/ Performance Humaine
- VI/ Météorologie
- VII/ Navigation
- VIII/ Liaison de données et radio navigation
- IX/ Procédures Opérationnelles
- X/ Principe du vol
- XI/ Communications

INFOS PRATIQUES

- Pré-requis : 16 ans
- Durée de formation : 5 jours
- Scénario : S1, S2, S3 & S4
- Coût : 790 € HT / 948 TTC

SITE FORMATION

CNPP Plateau technique
Route de la Chapelle Réanville
27950 SAINT-MARCEL

CONTACT

DRONAPILOT
23 rue Cécile
94700 MAISONS-ALFORT
01.77.23.36.83
contact@dronopilot.com
www.dronopilot.com

